

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 Mars 2022 à 18 H 30

**Présents** : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

**Absent excusé** : Monsieur Damien BERRY arrivera en retard.

**Absent non excusé** :

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

### **DROITS DE PREEMPTION**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Serge MASSACRET – 17 Rue François Chenieux à 87000 LIMOGES – surface au sol de 6 885 m<sup>2</sup> – 4 Rue du Petit Mairat - Cadastré AC N° 68, ZD N° 188 pour la partie située en zone U. Vendu pour 18 000.00 € à Monsieur Franck MASSACRET à COMPREIGNAC (87).

**Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Alain AUDOIN – 925 Route des Feuillardiers à LA DOUZE (24) – surface au sol de 264 m<sup>2</sup> - Cadastré AM N° 202 et 218, 75 Grand'Rue. Vendu pour 90 000.00 € à SCI DOM ANGOULEME.

**Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur PAPONNAUD Frédéric – 29 Rue du Lion d'Or à Villebois-Lavalette – surface au sol de 1 010 m<sup>2</sup> - Cadastré ZE N° 66, Vendu pour 155 000.00 € à Monsieur et Madame BERALDIN domiciliés à SAINT-ROMAIN (16).

**Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.**

### **ARRIVEE DE MONSIEUR DAMIEN BERRY**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Laurent DUSSAIGNE – 14 Rue Les Clos à Villebois-Lavalette – surface au sol de 1 509 m<sup>2</sup> - Cadastré ZE N° 192, 196, 198 et 225.

Vendu pour 250 000.00 € à Monsieur et Madame PHOUNPRADITH domiciliés à LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE (24).

**Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.**

## **RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020**

Le Comité Technique du Centre de Gestion de la Charente a validé le rapport social unique (RSU) de la commune pour l'année 2020. Ce rapport reprend les effectifs de la collectivité, l'absentéisme, les conditions de travail, l'égalité professionnelle....il permet aux collectivités d'anticiper et d'adapter les postes de travail en fonction des besoins, par exemple pour le remplacement des métiers sous tension comme les secrétaires de mairie.

Rapport à disposition des élus à la mairie.

Ce rapport doit maintenant être validé par le conseil municipal.

**Le conseil municipal valide le rapport unique 2020 à l'unanimité**

## **ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL**

Le Comité Technique du Centre de Gestion a validé notre projet de délibération concernant la mise en œuvre des 1607 Heures à la mairie de Villebois-Lavalette. Nous avons reçu un avis favorable sous réserve que la délibération précise que la journée de solidarité est de 7 H pour les agents à Temps Complètes et qu'elle est proratisée pour les agents à Temps non Complet.

La modification a été effectuée et le conseil municipal doit maintenant délibérer. Cela ne change en rien par rapport aux pratiques de la communes nos agents étant déjà aux 35 H par semaine.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Madame VALADE présente les Comptes de Gestion 2021 ainsi que les Comptes Administratifs, ASSAINISSEMENT / COMMUNE correspondants.

Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs :

Pour information, état récapitulatif des indemnités versées aux élus pour 2021 :

Monsieur le Maire : 17 268.96 € brut et Mesdames et Messieurs les adjoints 4 429.20 € brut par personne.

## **VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **VOTE DE GESTION ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Je vous propose de nommer Madame Corine VALADE adjointe aux finances en tant que Présidente pour le vote des Comptes administratifs.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

**M. Patrick VERGEZ se retire de la salle.**

## **VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget assainissement 2021 :

Il est proposé de reporter 92 645.87 € en recettes de fonctionnement et 254 039.01 € en investissement.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Résultat Budget commune 2021 : + 96 211.60 € (cumulé 511 630.30 €)

Il est proposé de reporter 511 630.30 € en recettes de fonctionnement au 002 et de reporter 35 737.83 € en recettes d'investissement.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **VOTE DES TAUX IMPOSITION**

Je vous propose de reconduire les taux d'imposition pratiqués en 2021 pour l'année 2022.

- **40.17 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- **42.11 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Nous n'avons pas encore reçu les bases pour l'année 2022. La somme perçue par la commune devrait être aux environs de 250 000 €.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **PARTICIPATION BOURSE AUX BSR ET PERMIS DE CONDUIRE**

Je vous rappelle que nous avons prévu d'aider les jeunes de Villebois-Lavalette désirant passer leur BSR ou leur permis de conduire à hauteur de 100 € pour le BSR et 500 € pour le permis de conduire.

Une jeune fille s'est inscrite pour passer le BSR ;

Quatre jeunes garçons ont demandé pour passer leur permis de conduire.

Le conseil municipal doit valider ces dossiers par délibération pour que nous puissions verser les sommes correspondantes.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE :**

Vote du Budget Primitif Assainissement :

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Vote du Budget Primitif Commune :

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Gardiennage église
- Eclairage public.
- Bureaux de vote
- Solidarité Ukraine – Il est proposé de verser une somme de 850 € par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France et la Protection Civile.  
4 voix CONTRE (MM. Christian CAVE, Sandra TOURNAIRE, Corine LELAVANDIER, Bruno PRESSAC) 11 voix POUR.

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le 11 avril 2022 à 18 H 30.